



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Eure
Arrondissement d'Évreux



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 26 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vendredi vingt-six mars à vingt heures ,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni par visioconférence, sous la présidence de Monsieur OUZILLEAU, Maire.

Étaient présents :

Date de convocation :
19/03/2021

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 32

Conseillers votants : 35

M. François OUZILLEAU, Maire,

Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE, M. Jérôme GRENIER, Mme Dominique MORIN, M. Johan AUVRAY, Mme Léocadie ZINSOU, M. Hervé HERRY, Mme Nicole BALMARY, Mme Catherine DELALANDE, Adjoint

M. Christopher LENOURY, Mme Evelyne HORNAERT, M. Titouan D'HERVE, Mme Patricia DAUMARIE, Mme Sylvie GRAFFIN, M. Youssef SAUKRET, Mme Paola VANEGAS, M. Antoine RICHARD, Mme Marie-Christine GINESTIERE, M. Denis AIM, Mme Zahia GASMI, M. Olivier VANBELLE, Mme Marjorie HARDY, M. Jean-Marie M BELO, M. Raphaël AUBERT, Mme Nathalie CHESNAIS, M. Eric FAUQUE, Mme Blandine RIPERT, Mme Lorine BALIKCI, M. David HEDOIRE, Mme Fanny FLAMANT, M. Gabriel SINO, Mme Bérénice LIPIEC, Conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Yves ETIENNE à Mme Catherine DELALANDE
Mme Lydie BRIOULT à Mme Nicole BALMARY
Monsieur Pierre FRANSCSCHINA à Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur D'HERVE

N° 021/2021

Rapporteur : Jérôme GRENIER

OBJET : Budget annexe Portage de repas - Décision modificative n°1 - Budget supplémentaire 2021

Le service de Portage de repas à domicile a le caractère de service public industriel et commercial (SPIC) et est donc soumis à TVA de plein droit. Ceci conduit à avoir une comptabilité distincte avec un budget annexe soumis à la règle de l'équilibre financier prévue aux articles L 2224-1 et L 2224-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Commune de VERNON

Ce budget est régi par les dispositions de l'arrêté du 17 décembre 2020 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux. Les montants présentés ci-dessous et dans les annexes jointes au présent rapport sont donc des montants hors taxes.

La décision modificative n°1 portant Budget Supplémentaire 2021 soumis à votre approbation a pour objet de reprendre les résultats et restes à réaliser du compte administratif 2020. Il permet également d'ajuster les dépenses et recettes nouvelles en complément du budget primitif voté en décembre dernier.

SECTION D'EXPLOITATION

Le budget supplémentaire de la section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **+25 506,75 €**.



- **DEPENSES**

✓ **Dépenses réelles d'exploitation : +24 010,00 €**

Chapitre 011 - Charges à caractère général : +10 000,00 €

Ajustement des crédits nécessaires aux dépenses de fonctionnement courantes (achats de fournitures et de prestations de service), et plus particulièrement l'achat de contenants permettant de ne plus utiliser les barquettes plastiques.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : +5 010,00 €

Inscription de crédits pour diverses admissions en non-valeur présentées par Monsieur le Trésorier, ainsi que pour la régularisation du Prélèvement fiscal à la source.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : +9 000,00 €

Prévision de crédits pour la régularisation comptable de la TVA de l'exercice 2020.

✓ **Dépenses d'ordre d'exploitation : +1 496,75 €**

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement : +1 496,75 €

Le solde net de l'excédent 2020 reporté génère l'autofinancement des équipements nécessaires à la bonne qualité du service.

- **RECETTES**

✓ **Résultat de fonctionnement reporté : +25 506,75 €**

Excédent de fonctionnement constaté au compte administratif 2020 après affectation du résultat.

MONTANT TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION 2020

Budget Primitif	DM1	TOTAL BUDGET
265 000,00 €	25 506,75 €	290 506,75 €
265 000,00 €	25 506,75 €	290 506,75 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget supplémentaire de la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **+10 677,60 €**.

- **DEPENSES**

✓ **Dépenses d'équipement : +10 677,60 €**

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : +10 677,60 €

Réserves d'investissement.

- **RECETTES**

✓ **Résultat d'investissement reporté : +9 180,85 €**

Excédent d'investissement constaté au compte administratif 2020.

✓ **Recettes d'ordre d'investissement : +1 496,75 €**

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement : +1 496,75 €

Le solde net de l'excédent 2020 reporté génère l'autofinancement des équipements nécessaires à la bonne qualité du service

MONTANT TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2020

Budget Primitif	Restes à réaliser	DM1	TOTAL BUDGET
6 000,00 €	- €	10 677,60 €	16 677,60 €
6 000,00 €	- €	10 677,60 €	16 677,60 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1612-1 à 1612-20, L 2122-21 (3°), L 2312-1, L 2312-2 et L 2312-3, R 2311-11 et R 2311-12,

Vu l'arrêté du 17 décembre 2020 relatif l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux du secteur public local,

Vu le budget primitif 2021,

Vu le compte administratif de l'exercice 2020 adopté précédemment ainsi que les excédents et besoins de financement de clôture qui en résultent,

Vu les états de restes à réaliser 2020 de la section d'investissement du budget annexe du portage de repas remis à Monsieur le Trésorier, comptable de la commune,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- ADOPTE la première décision modificative du budget annexe du portage de repas portant budget supplémentaire pour l'exercice 2021 équilibrée en dépenses et en recettes comme suit :

- section de fonctionnement :	+25 506,75 euros
- section d'investissement :	+10 677,60 euros

Avec le niveau de vote suivant :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, dont les chapitres globalisés,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement, dont les chapitres-programmes d'équipements.

Ressources humaines et finances

Avis favorable

Délibéré :

Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus

Le registre dûment signé

Pour extrait conforme,

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).

Décision modificative n°1 2021 - Budget Supplémentaire



Ville de Vernon
EN NORMANDIE

Budget annexe Portage de Repas

SECTION D'EXPLOITATION - Vue d'ensemble

DEPENSES HT

Chap.	Libellés	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	TOTAL BUDGET
		2021		
011	Charges à caractère général	189 670,00 €	10 000,00 €	199 670,00 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	68 830,00 €		68 830,00 €
65	Autres charges de gestion courante		5 010,00 €	5 010,00 €
Total des dépenses de gestion courante		258 500,00 €	15 010,00 €	273 510,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €	9 000,00 €	9 500,00 €
Total des dépenses réelles d'exploitation		259 000,00 €	24 010,00 €	283 010,00 €
023	Virement à la section d'investissement		1 496,75 €	1 496,75 €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	6 000,00 €		6 000,00 €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 000,00 €	1 496,75 €	7 496,75 €
TOTAL DES DEPENSES		265 000,00 €	25 506,75 €	290 506,75 €
002	Résultat d'exploitation reporté			
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES		265 000,00 €	25 506,75 €	290 506,75 €

RECETTES HT

Chap.	Libellés	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	TOTAL BUDGET
		2021		
70	Produits services, domaine et ventes div.	265 000,00 €		265 000,00 €
Total des recettes de gestion courante		265 000,00 €	0,00 €	265 000,00 €
Total des recettes réelles d'exploitation		265 000,00 €	0,00 €	265 000,00 €
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00 €	0,00 €	
TOTAL DES RECETTES		265 000,00 €	0,00 €	265 000,00 €
002	Résultat d'exploitation reporté		25 506,75 €	25 506,75 €
TOTAL DES RECETTES CUMULEES		265 000,00 €	25 506,75 €	290 506,75 €

Décision modificative n°1 2021 - Budget Supplémentaire



Budget annexe Portage de Repas

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES HT

Art.	Budget Primitif 2021	Budget Supplémentaire	TOTAL BUDGET
Chapitre 011 - Charges à caractère général	189 670,00 €	10 000,00 €	199 670,00 €
6061 FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	160 510,00 €		160 510,00 €
6063 FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	18 000,00 €	10 000,00 €	28 000,00 €
6135 LOCATIONS MOBILIERES	8 510,00 €		8 510,00 €
618 ANALYSES	850,00 €		850,00 €
6287 REMBOURSEMENTS DE FRAIS	1 800,00 €		1 800,00 €
Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés	68 830,00 €	- €	68 830,00 €
6331 VERSEMENT DE TRANSPORT	245,00 €		245,00 €
6332 COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	220,00 €		220,00 €
6336 COTISATIONS CNFPT ET CGFPT	750,00 €		750,00 €
6411 SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	43 880,00 €		43 880,00 €
6413 PRIMES ET GRATIFICATIONS	855,00 €		855,00 €
6414 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	1 965,00 €		1 965,00 €
6415 SUPPLEMENT FAMILIAL	30,00 €		30,00 €
6451 COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	6 775,00 €		6 775,00 €
6453 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	13 595,00 €		13 595,00 €
6475 MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	70,00 €		70,00 €
648 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	445,00 €		445,00 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	- €	5 010,00 €	5 010,00 €
6541 CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR		5 000,00 €	5 000,00 €
658 CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE		10,00 €	10,00 €
TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE	258 500,00 €	15 010,00 €	273 510,00 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	500,00 €	9 000,00 €	9 500,00 €
673 TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	500,00 €	9 000,00 €	9 500,00 €
TOTAL DEPENSES RELLES D'EXPLOITATION	259 000,00 €	24 010,00 €	283 010,00 €
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 496,75 €	1 496,75 €
Chapitre 042 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	6 000,00 €	- €	6 000,00 €
6811 DAP - IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES	6 000,00 €		6 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION	6 000,00 €	1 496,75 €	7 496,75 €
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	265 000,00 €	25 506,75 €	290 506,75 €
TOTAL DEPENSES CUMULEES	265 000,00 €	25 506,75 €	290 506,75 €

Décision modificative n°1 2021 - Budget Supplémentaire**Budget annexe Portage de Repas****SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES HT**

Art.	Budget Primitif 2021	Budget Supplémentaire	TOTAL BUDGET
Chapitre 70 - Produits des Services	265 000,00 €	- €	265 000,00 €
706 PRESTATIONS DE SERVICES	265 000,00 €		265 000,00 €
TOTAL RECETTES DE GESTION COURANTE	265 000,00 €	- €	265 000,00 €
TOTAL RECETTES REELLES D'EXPLOITATION	265 000,00 €	- €	265 000,00 €
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	265 000,00 €	- €	265 000,00 €
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE		25 506,75 €	25 506,75 €
TOTAL RECETTES CUMULEES	265 000,00 €	25 506,75 €	290 506,75 €

Décision modificative n°1 2021 - Budget Supplémentaire



Ville de Vernon
EN NORMANDIE

Budget annexe Portage de Repas

SECTION D'INVESTISSEMENT - Vue d'ensemble

DEPENSES HT

Chap.	Libellés	Budget Primitif 2021	Restes à réaliser 2020	Budget Supplémentaire	TOTAL BUDGET
21	Immobilisations corporelles	6 000,00 €		10 677,60 €	16 677,60 €
	Total des dépenses d'équipement	6 000,00 €	0,00 €	10 677,60 €	16 677,60 €
	Total des dépenses financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 000,00 €	0,00 €	10 677,60 €	16 677,60 €
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 000,00 €	0,00 €	10 677,60 €	16 677,60 €
001	Solde d'exécution d'investissement reporté				
	TOTAL DES DEPENSES CUMULEES D'INVESTISSEMENT	6 000,00 €	0,00 €	10 677,60 €	16 677,60 €

RECETTES HT

Chap.	Libellés	Budget Primitif 2021	Restes à réaliser 2020	Budget Supplémentaire	TOTAL BUDGET
	Total des recettes d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Total des recettes financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
.021	Virement de la section d'exploitation			1 496,75 €	1 496,75 €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	6 000,00 €			6 000,00 €
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 000,00 €	0,00 €	1 496,75 €	7 496,75 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 000,00 €	0,00 €	1 496,75 €	7 496,75 €
001	Excédent d'investissement reporté			9 180,85 €	9 180,85 €
	TOTAL DES RECETTES CUMULEES D'INVESTISSEMENT	6 000,00 €	0,00 €	10 677,60 €	16 677,60 €

Décision modificative n°1 2021 - Budget Supplémentaire



Budget annexe Portage de Repas

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES HT

Chap.	Budget Primitif 2021	Restes à réaliser 2020	Budget Supplémentaire	TOTAL BUDGET
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	6 000,00 €	0,00 €	10 677,60 €	16 677,60 €
2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 000,00 €		10 677,60 €	16 677,60 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	6 000,00 €	0,00 €	10 677,60 €	16 677,60 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	6 000,00 €	0,00 €	10 677,60 €	16 677,60 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	6 000,00 €	0,00 €	10 677,60 €	16 677,60 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 000,00 €	0,00 €	10 677,60 €	16 677,60 €

Décision modificative n°1 2021 - Budget Supplémentaire

Ville de Vernon
EN NORMANDIE

Budget annexe Portage de Repas

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES HT

Chap.	Budget Primitif 2021	Restes à réaliser 2020	Budget Supplémentaire	TOTAL BUDGET
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
021 VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			1 496,75 €	1 496,75 €
Chapitre 040 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €	6 000,00 €
28182 MATERIEL DE TRANSPORT	3 147,00 €			3 147,00 €
28188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 853,00 €			2 853,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	6 000,00 €	0,00 €	1 496,75 €	7 496,75 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	6 000,00 €	0,00 €	1 496,75 €	7 496,75 €
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE			9 180,85 €	9 180,85 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 000,00 €	0,00 €	10 677,60 €	16 677,60 €